

---

# VOTRE EUROPE NOS COMBATS

Quatre années  
des socialistes  
et radicaux  
de gauche  
au Parlement  
européen

---



Groupe de l'alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement européen

**Editeur responsable**

Délégation Socialiste Française au Parlement européen  
288, Boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS

**Pour demander des exemplaires supplémentaires ou toute autre question,  
écrivez-nous à [presse@deputes-socialistes.eu](mailto:presse@deputes-socialistes.eu)**

**Photos**

© European Union 2014 – European Parliament

**Octobre 2018**

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>VOTRE EUROPE – NOS COMBATS</b>	<b>5</b>
<b>NOTRE ACTION POUR UNE EUROPE SOCIALE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE</b>	<b>6</b>
• Le modèle social européen a un avenir	6
• L'Europe sociale passe par une mondialisation juste et équitable	9
• Réfugiés : résoudre une crise humanitaire par la solidarité	11
• Défendre la démocratie en Europe	13
<b>NOTRE ACTION POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>17</b>
• L'environnement, notre fil rouge pour le XXI <sup>e</sup> siècle	17
• Pour un nouveau projet agricole et alimentaire, durable et solidaire	22
• La pêche : un équilibre à trouver entre épanouissement de l'activité économique et protection de la ressource et des écosystèmes	25
• L'avenir de l'industrie européenne	26
<b>NOTRE ACTION POUR UNE EUROPE INFLUENTE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ET EFFICACE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME</b>	<b>29</b>
• L'Europe de la défense	29
• L'Europe et son voisinage	30
• La lutte contre le terrorisme passe par l'Europe	31
<b>QUELS MOYENS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS POLITIQUES ?</b>	<b>32</b>
• Pour une gouvernance économique intelligente et démocratique, favorable à la croissance et à l'emploi durables	32
• Un budget pour financer la convergence	36
<b>CONCLUSION</b>	<b>38</b>



# Social Rights

## VOTRE EUROPE - NOS COMBATS

Depuis les élections européennes de 2014, un fil conducteur a guidé les eurodéputés socialistes et radicaux : réorienter en profondeur l'Europe afin qu'elle cesse d'apparaître comme un problème et qu'elle incarne, au contraire, la solution aux yeux des citoyens français et européens. Notre objectif est de construire une Europe démocratique et solidaire. Une Europe proche du citoyen et sociale, à la fois forte sur la scène internationale et intransigeante dans la lutte contre le terrorisme. Une Europe ouverte sur le monde, à la hauteur de l'enjeu sur les questions de migration et d'accueil des réfugiés. Une Europe synonyme de croissance soutenable par l'investissement et la relance industrielle, en faveur de l'emploi, prônant l'éducation, la formation et la recherche, et qui défend le juste échange dans le commerce international. Une Europe à la pointe dans le combat contre le dérèglement climatique, qui protège l'environnement et la santé de tous. Une Europe des valeurs, où les libertés fondamentales des citoyens, les corps intermédiaires et la société civile organisée sont

respectés. Une Europe de la culture, de la mobilité et de la jeunesse. C'est là notre définition du progressisme : anticiper les mutations, les accompagner et défendre fermement l'intérêt général.

La droite est majoritaire dans les institutions européennes : au Conseil, à la Commission européenne, au Parlement. Rien de surprenant donc à ce que nous nous opposions aux politiques qu'elle mène ! Mais grâce aux mobilisations citoyennes et à notre engagement sans faille sur chaque combat, nous avons néanmoins obtenu plusieurs victoires lors de la législature 2014-2019. Certains dossiers stratégiques avancent : la lutte contre les pesticides et le glyphosate, le chantier de l'Europe sociale avec la révision de la directive détachement des travailleurs, la lutte contre les paradis fiscaux, la mise en place d'instruments de défense commerciale, la défense du droit d'auteur pour n'en citer que quelques-uns. Ces résultats nous incitent à poursuivre le rapport de force et à ne rien abandonner de nos combats dans la perspective des élections européennes de l'an prochain.

## NOTRE ACTION POUR UNE EUROPE SOCIALE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

### LE MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN A UN AVENIR

La lutte contre le dumping social est notre priorité. Nous voulons une Europe sociale qui garantisse l'égalité de traitement par l'application du principe « à travail égal, salaire égal et protection sociale égale sur le même lieu de travail ». C'est pourquoi, depuis les élections européennes de 2009, nous réclamions avec force une révision de la directive détachement des travailleurs. En lien permanent avec les organisations professionnelles et syndicales, en multipliant les visites de terrain, notre expertise a compté et notre mobilisation a permis une réforme ambitieuse. C'est un vote clé de cette législature, dont nous nous réjouissons, l'aboutissement d'un long combat, un pas important vers l'Europe sociale. Les travailleurs détachés bénéficieront des mêmes conditions de rémunération que tous les autres salariés. Cela signifie que les entreprises détachant un travailleur dans un État membre devront également s'assurer du versement du 13ème mois, des primes et appliquer la majoration salariale en cas de réalisation d'heures supplémentaires. Les frais liés au détachement – transport, hébergement, restauration – devront par ailleurs être pris en charge par l'entreprise détachante et ne pas être déduits de la rémunération du travailleur. La France doit désormais se saisir de cet arsenal juridique : nous scruterons particulièrement les moyens octroyés à l'Inspection du travail afin de mesurer la cohérence entre les discours et les actes.

En parallèle, nous avons également empêché des initiatives législatives dangereuses

de la Commission européenne. Par exemple, nous avons rejeté la « carte européenne électronique des services ». Ce projet de la Commission, sous couvert de moderniser la libre circulation des services, proposait de mettre en place une procédure électronique qui réintroduisait, en pratique, le principe du pays d'origine et favorisait ainsi le dumping social et réglementaire. Si ce texte avait été adopté, il aurait permis à un prestataire de services de ne remplir aucune formalité dans l'État de destination. Dix ans après la « directive Bolkestein », nous avons réussi une nouvelle fois à protéger les droits des travailleurs et prévenir une accentuation de la concurrence sociale, fiscale et réglementaire.



Christine Revault d'Allonnes-Bonneyfond,  
Présidente de la Délégation socialiste  
française au Parlement européen

Nous avons également engrangé quelques belles victoires dans le secteur ferroviaire afin d'éviter que l'ouverture à la concurrence ne se fasse au détriment des conditions de travail et des services publics existants. Si le

gouvernement français a fait le choix de remettre en cause le statut des cheminots et d'ouvrir le secteur ferroviaire à une concurrence dérégulée, ce n'est pas une décision imposée par l'Union européenne mais bien un choix de politique nationale et libérale. Nous avons également réussi mieux protéger le secteur des services portuaires, contre la concurrence déloyale des pavillons de complaisance.

## UNE GARANTIE POUR LA JEUNESSE !

Notre responsabilité consiste à penser l'avenir, et donc, aux jeunes générations. Nous ne pouvons tolérer plus longtemps qu'un jeune Européen sur quatre soit au chômage et que l'Europe compte encore 6,8 millions de jeunes de 15 à 24 ans en difficultés. Nous avons mené bataille pour la mise en place d'une « garantie européenne pour la jeunesse », initialement dotée d'un budget de 6 milliards d'euros. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux jeunes, de moins de 25 ans et au chômage depuis plus de quatre mois, ainsi qu'aux jeunes diplômés de moins de 30 ans, de se voir proposer un travail, une formation ou un apprentissage de qualité. Lors de chacune des procédures budgétaires annuelles, nous nous sommes mobilisés pour augmenter le budget en faveur de la jeunesse et inciter les Etats-membres à prendre la part de responsabilité qui leur incombe car les besoins sont là.

## LE MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN DOIT AUSSI INCLURE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous avons également été à la tête du combat pour l'accès des personnes handicapées aux produits et services, comme la téléphonie mobile, l'informatique, les transports, les services bancaires électroniques, l'e-commerce, etc. Au sein de l'Union européenne, environ 80 millions de personnes sont touchées par un handicap ; les projections démographiques font état de 120 millions en 2020. Cette situation rendait urgente un renforcement de la législation. Sur ce dossier, nous avons bataillé contre la droite européenne : cette dernière se laissait influencer par les lobbys qui souhaitaient affaiblir de façon indécente la proposition initiale de la Commission, afin de faire des économies. Parce que nous voulions un texte législatif ambitieux, nous avons déposé des amendements pour étendre l'application des règles, qu'elles s'appliquent à l'ensemble des entreprises et, enfin, pour renforcer l'accessibilité aux nouvelles constructions.

**FOCUS**

## NOTRE LUTTE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Au Parlement européen, et après une longue bataille contre la droite, nous avons adopté une directive européenne visant à encourager un meilleur partage des responsabilités familiales entre les femmes et les hommes. Ce projet de directive, qui vise à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, nous tient particulièrement à cœur : il est l'un des piliers du socle de droits sociaux pour lequel nous nous battons à l'échelle de l'Union. C'est une traduction concrète de l'Europe qui protège. Le texte vise à introduire un congé paternité de dix jours à la naissance ou lors de l'adoption d'un enfant, fixe l'indemnisation du congé parental à, au moins, 78% du salaire brut du travailleur et instaure quatre mois de congé parental non transférable d'un parent à l'autre afin de permettre aux pères de s'impliquer autant que les mères. Les négociations avec le Conseil sont difficiles, notamment car la France freine toutes les avancées pour des raisons budgétaires et tente de convaincre les autres États. Les alliés de M. Macron à l'échelle européenne ont de quoi faire peur : l'Autriche et ses ministres d'extrême droite, ou encore la Hongrie du sinistre Orbán. C'est une nouvelle démonstration de l'hypocrisie de M. Macron, qui avait fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la « grande cause de son quinquennat ». Dans ses discours, le président de la République dit vouloir une Europe sociale ; il disait vouloir réconcilier les Français avec l'Europe. Dire une chose à Paris et une autre à Bruxelles, est-ce être un Européen sincère ?



## FOCUS

## NOTRE DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

Nous avons piloté au sein du Parlement le groupe de travail interparlementaire « services publics ». Dans ce cadre, nous avons veillé à la promotion et à la défense des services d'intérêt général présents dans

les Etats membres et dans différents secteurs afin qu'ils ne soient pas amoindris ou fragilisés par les évolutions législatives de l'UE. Les services publics et la catégorie des biens communs doivent être sortis des politiques de marché et de concurrence : c'est, pour nous, une règle irréfragable.

## L'EUROPE SOCIALE PASSE PAR UNE MONDIALISATION JUSTE ET ÉQUITABLE

Pour nous, le principal enjeu du commerce international au XXI<sup>e</sup> siècle est d'œuvrer pour une mondialisation réglementée, solidaire et respectueuse de notre planète ; donc en tout point différente de la mondialisation sauvage que nous connaissons. Forte de ses 500 millions de consommateurs, l'Union européenne dispose d'une force de négociation considérable pour faire prévaloir les normes qu'elle aura définies comme conditions d'accès à son marché. Elle doit en user afin de promouvoir des normes mondiales conformes à ses valeurs et ne pas conclure d'accord commercial contraire aux intérêts de ses salariés, de ses consommateurs, de la planète. Avec conviction, nous avons remporté une première victoire au début de cette législature : la famille sociale-démocrate s'est opposée à l'arbitrage privé dans le cadre du règlement des différends entre États et investisseurs dans l'accord commercial avec les États-Unis (TTIP) et dans tous les accords similaires. Nous nous réjouissons que le TTIP soit en état de mort clinique ; nous avons condamné avec force le voyage de M. Juncker aux Etats-Unis pendant l'été 2018, où sa rencontre avec M. Trump, sans mandat démocratique, visait à relancer des discussions commerciales, alors même que l'acier et l'aluminium européens, et donc les travailleurs de ces secteurs, sont toujours sous le coup de sanctions américaines

(taxes punitives) abusives et injustifiées ; cela dans le seul intérêt de l'industrie automobile allemande.



Emmanuel Maurel

Quant au CETA – l'accord commercial avec le Canada –, notre opposition n'a pas suffi à empêcher son approbation au Parlement européen. Pour nous, cet accord constitue une menace directe pour l'emploi dans nos territoires et n'intègre ni l'urgence climatique et environnementale ni le principe de précaution. Mais le combat et la mobilisation de la gauche européenne continuent. Pour tirer les leçons du débat sur ces accords, nous appelons à la définition d'une nouvelle doctrine du commerce international applicable à tous les accords futurs, qui passe par des principes non négociables et exige la transparence des négociations.

À côté de cette défaite, due à la majorité de droite, nous avons remporté des victoires importantes, comme celle sur ce que l'on appelle les « minerais de sang ». Derrière cette expression se cache le commerce de ressources naturelles qui alimente des conflits armés, dont les premières victimes sont les populations civiles. Ces matières premières, nous les utilisons tous les jours dans nos téléphones ou nos ordinateurs. Grâce à la mobilisation constante des socialistes et démocrates, et face à une Commission européenne peu allante sur le dossier, tous les importateurs – fondateurs, raffineurs, mais également fabricants de produits manufacturés – européens et non européens, seront désormais tenus de certifier l'origine des minerais utilisés. Cette victoire est un vrai progrès pour faire cesser violences et atrocités, notamment en Afrique.

Autre victoire, celle sur les instruments de défense commerciale. Nous avons obtenu leur modernisation afin qu'ils soient suffisamment puissants pour protéger les travailleurs et les industries européennes contre le dumping déloyal. Après 14 ans de bataille, nous avons obtenu l'instauration de règles antidumping fortes, dotées de critères sociaux et environnementaux, dont les syndicats pourront également se saisir.

## LA CHINE, UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ ?

La Commission européenne, soutenue par plusieurs États libéraux, a un temps envisagé d'octroyer à la Chine le statut d'économie de marché, alors même qu'elle n'en remplit pas les critères. Un tel changement aurait empêché l'Union européenne d'opposer des mesures anti-dumping aux produits chinois, pourtant vendus à des prix incomparablement bas. Face à cette proposition, nous avons été les premiers à partir au combat. Depuis le début de la mandature, nous luttons aux côtés de syndicats et des représentations industrielles pour renforcer l'arsenal anti-dumping de l'Union. Nous sommes parvenus à faire en sorte que la Chine ne soit pas traitée comme une économie de marché et à influer sur le cours des négociations politiques pour obtenir un véritable durcissement de la méthodologie anti-dumping européenne. Si nous pouvons nous féliciter d'avoir inscrit la lutte contre la désindustrialisation au sommet de l'agenda européen, il s'agit désormais de convaincre la Commission et le Conseil, au sein duquel les libéraux continuent d'occuper une place prépondérante, des vertus de cette approche protectrice. C'est d'ailleurs malheureusement cette majorité de droite qui explique notre défaite en matière de panneaux solaires chinois : malgré notre mobilisation, les mesures européennes anti-dumping contre la vente de panneaux solaires chinois au sein de l'Union européenne ont pris fin en septembre 2018. Pourtant, la transition énergétique doit rimer avec la création d'emplois en Europe, en respectant des normes environnementales ambitieuses en matière de production industrielle, en défendant notre industrie, nos savoir-faire et l'innovation.

## RÉFUGIÉS : RÉSOUDRE UNE CRISE HUMANITAIRE PAR LA SOLIDARITÉ

La solidarité européenne, c'est celle qui ne laisse pas les États que la géographie a placés en première ligne venir seuls en aide aux personnes qui fuient les persécutions. Nous avons régulièrement condamné les États membres qui refusaient de jouer le jeu de la solidarité, considérant l'Europe comme un supermarché – acceptant volontiers les fonds européens, mais refusant d'accueillir des demandeurs d'asile. En ce sens, nous étions satisfaits de l'action lancée par la Commission européenne en juin 2017 contre la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque qui ont délibérément ignoré leurs engagements envers les autres États. L'Union européenne sait être intransigeante pour lutter contre les déficits ; elle doit l'être également pour défendre ses valeurs, parmi lesquelles le droit d'asile occupe une place centrale.

Nous avons également régulièrement dénoncé les mensonges sur ce dossier : la crise migratoire n'existe pas. C'est en réalité une crise politique, basée sur une vision déformée et déformante de la réalité des arrivées et sur un manque de volonté des États membres. Si 2015 a été une année hors-norme avec 1,26 million de réfugiés et de migrants entrés dans l'Union via principalement la route des Balkans, force est de constater qu'il n'y a plus de crise migratoire autre que politique : en 2018, l'Union européenne comptera, selon les estimations, environ 100 000 entrées irrégulières, dans un espace de 500 millions de personnes.

Au Parlement européen, nous avons dégagé une majorité pour régler cette question, via la réforme du règlement dit « de Dublin ». Ce règlement prévoit que l'État membre responsable d'une demande d'asile est le premier pays par lequel le demandeur a fait son entrée sur le territoire européen. Or, laisser les pays des frontières extérieures gérer seuls l'ensemble des migrants n'est pas envisageable, ni humainement ni techniquement. C'est pourquoi nous voulons instaurer un dispositif permanent et contraignant de relocalisation, permettant de rediriger les demandeurs d'asile dans l'ensemble des États membres. Mais ce mécanisme de bon sens est toujours bloqué par le Conseil. Enfin, nous nous battons pour la mise en place d'un véritable plan d'action et de financement à destination des collectivités locales et territoriales pour les aider – ainsi que les associations de terrain – dans leur mission d'accompagnement et d'intégration des réfugiés arrivés sur le territoire européen.



Sylvie Guillaume

**FOCUS****POUR DES VISAS HUMANITAIRES**

Au cours de cette législature, nous avons demandé à la Commission européenne de créer un visa humanitaire. Ce type de visa permettrait de sauver les personnes des routes dangereuses et parfois mortelles de l'asile. Il faut le savoir : en l'absence de voies légales de migration, 90% des personnes, qui ont au final obtenu un statut de réfugié au sein de l'Union européenne, y sont arrivées de manière irrégulière. Les personnes en besoin de protection devraient pouvoir déposer leur demande de visa humanitaire via tout consulat ou ambassade de l'Union européenne. Si le visa est obtenu, la personne en question pourrait alors rejoindre le territoire européen légalement et en toute sécurité. C'est ainsi que nous pourrons à la fois rendre effectif le droit d'asile, lutter contre les réseaux de passeurs - mafias qui prospèrent sur le malheur – et empêcher le retour de l'esclavage sur la rive sud de la Méditerranée.



## DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE EN EUROPE

Les citoyens hongrois et polonais sont confrontés à la même menace : leurs pays s'éloignent, lentement mais sûrement, de la démocratie. Dans ces deux États, la liste des atteintes graves aux valeurs européennes est longue : construction d'un mur interne à l'espace Schengen, autorisation donnée à l'armée de tirer sur les réfugiés, menaces de rétablissement de la peine de mort, entraves à l'indépendance de la justice et des médias, bannissement des personnes sans domicile fixe de l'espace public, xénophobie, homophobie, mise à mal des universités et des ONG, etc.

À notre initiative, le Parlement européen a émis de nombreuses alertes et recommandations, et après de trop longues tergiversations, la Commission européenne a fini par engager une procédure contre la Pologne au titre de l'article 7.1 du Traité. Celle-ci permet d'engager des discussions formelles avec l'État concerné sur les politiques qui menacent les valeurs et les règles européennes, voire de suspendre certains de ses droits lorsque le risque clair de violation grave des valeurs de l'Union est avéré.

Concernant la Hongrie, nous avons remporté une belle victoire au Parlement européen en septembre 2018, en engageant, de notre propre chef pour la première fois, l'activation de l'Article 7.1 du Traité, ce qui nécessitait une majorité des deux tiers. Mais avec l'aide de la société civile et à force de persévérance,

nous sommes parvenus à diviser la droite européenne et à dégager une majorité pour sanctionner les politiques liberticides menées par M. Orbán. C'est là une victoire historique pour le respect de nos valeurs communes. Il revient désormais au Conseil (donc aux États membres) de se montrer à la hauteur de la situation, puisqu'il lui revient de mettre en œuvre la procédure de l'Article 7.1 et les prochaines étapes, ainsi qu'à la droite européenne, qui en toute hypocrisie continue d'abriter le parti de M. Orbán en son sein.

L'Union européenne n'est pas une union « à la carte », mais une communauté de valeurs. En y adhérant, ses États membres se sont engagés à respecter les règles du jeu, qui ne sont pas seulement économiques. Nous devons protéger les citoyens des dérives autoritaires et liberticides de certains dirigeants. Nous préconisons ainsi la création d'un mécanisme complet pour surveiller, à tout moment, le respect de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux dans chaque pays européen.

Autre bataille socialiste, la survie des organisations de la société civile, qui effectuent un travail vital afin de promouvoir les valeurs de l'Union européenne. Dans certains États elles se retrouvent soumises à des difficultés grandissantes, notamment politiques et financières. Nous souhaitons leur assurer un nouveau financement, équitable et transparent, à l'instar de celui accordé par la Commission aux organisations pour la défense des droits humains dans les pays tiers.

## FOCUS

## SOLIDARITÉ TOTALE AVEC LES JOURNALISTES

Six journalistes ont été assassinés en Europe ces dix dernières années. Le travail de la presse est indispensable à nos sociétés. Au péril de leurs vies, ces journalistes ont révélé des scandales de fraude fiscale ou de corruption de grande ampleur, tels que les journalistes d'investigation, Jan Kuciak en Slovaquie, Daphne Caruana Galizia à Malte ou Viktoria Marinova en Bulgarie. L'Europe doit agir contre les forces - mafieuses et politiques - qui menacent la liberté de la presse. Nous avons été à l'initiative d'une résolution demandant à la Commission européenne une directive horizontale pour une protection efficace et complète des journalistes, ainsi qu'un dispositif de soutien financier au journalisme d'investigation indépendant. Si l'Union européenne veut être crédible quand elle dénonce le traitement des journalistes à l'extérieur, et notamment en Turquie, elle se doit d'être irréprochable en son sein.



Virginie Rozière

## FOCUS

## NOTRE COMBAT POUR LES DROITS DES FEMMES

Une femme sur trois a subi au moins une forme de violence physique et/ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans ; une femme sur deux a déjà été victime de harcèlement sexuel ; une femme sur vingt a été violée. En France, une femme meurt sous les coups de son partenaire tous les trois jours. Derrière ces statistiques, il y a des victimes. Parce que ces faits sont insupportables, nous devons agir à tous les niveaux, y compris européen. C'est un fait : les femmes ne sont pas protégées de la même façon en fonction de l'État membre dans lequel elles se trouvent, du fait de l'absence d'harmonisation des politiques en ce domaine. C'est pourquoi nous demandons à ce que l'Union européenne adhère le plus rapidement possible à la Convention d'Istanbul ; premier traité international contraignant en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et la violence domestique. Cette Convention porte sur la prévention des violences, la protection et le soutien aux victimes et la pénalisation des violences. Le Parlement européen s'est prononcé en faveur de cet instrument et, grâce aux socialistes, a appelé à ajouter le déni d'un avortement sûr et légal à la liste des violences faites aux femmes. C'est une immense victoire. Mais malgré la pertinence et l'efficacité de ce traité, les États bloquent l'adhésion de l'Union. De même, nous attendons toujours de la Commission européenne une stratégie globale sur la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes, avec un acte législatif contraignant. Nous n'avons pas encore réussi à instaurer un rapport de force favorable.



## PROTÉGER LES LANCEURS D'ALERTE

Notre démocratie fonctionne, bien souvent, grâce au courage, à la force et au sens de l'éthique de certains citoyens : les lanceurs d'alerte. Par leurs révélations, la collectivité découvre les agissements dangereux et malhonnêtes de certaines entreprises ou de certains États : SwissLeaks, LuxLeaks, Panama papers, BahamasLeaks, Mediator, etc. Trop souvent, les lanceurs d'alerte restent vulnérables, car insuffisamment protégés. C'est pourquoi nous nous sommes mobilisés en faveur d'une législation européenne visant à garantir leur protection. Les protéger, c'est protéger plus efficacement la liberté d'expression, celle d'être informé et, in fine, la démocratie. Nous avons connu une première victoire au Parlement européen en faisant voter un texte exigeant une proposition législative de la part de la Commission européenne. La définition que nous avons faite adopter permettrait de protéger les individus qui décident de briser l'omerta quelles que soient les différentes situations individuelles - salariés, consultants, intérimaires, experts ou simples citoyens - qu'il s'agisse du secteur public ou privé. Elle couvrirait un éventail de révélations le plus large possible en se fondant sur la notion d'intérêt général. Parce

que nous devons protéger ceux qui nous protègent, le statut des lanceurs d'alerte doit offrir de véritables garanties, d'abord contre les représailles, qui vont des mesures disciplinaires au licenciement, mais également pour l'accompagnement des lanceurs d'alerte par le biais d'un soutien financier, juridictionnel et psychologique. En raison du déséquilibre des forces en présence, ces derniers sont souvent la partie faible en cas de procès, nous plaidons donc pour un renversement de la charge de la preuve ainsi que pour une compensation totale du préjudice subi. Lors de l'adoption de ce rapport, nous avons mis en échec la droite européenne, qui souhaitait bâillonner la démocratie en interdisant les révélations à la presse. Il faut que cela se sache : si la droite européenne multiplie les minutes de silence pour chaque assassinat, elle s'abstient au moment de voter un rapport qui propose de renforcer la protection des journalistes et de leur source. En avril 2018, la Commission européenne a entendu notre appel et a proposé une directive pour protéger les lanceurs d'alerte en Europe. Nous nous félicitons que cette proposition reprenne la majeure partie de nos recommandations et, en première ligne pour faire adopter cette nouvelle législation, nous nous assurerons que tout accord sur ce texte reflète nos priorités.

## FOCUS

## LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des Européens ont une valeur estimée aujourd'hui à 315 milliards d'euros, qui pourrait s'élever à 1 000 milliards d'euros en 2020. C'est l'or gris du XXI<sup>e</sup> siècle. Elles sont donc l'objet de bien des convoitises. Le rôle de l'Europe, et tout particulièrement du Parlement européen, est de les protéger. Nous avons dû nous battre afin d'améliorer la législation sur la protection des données devenue largement obsolète. Aujourd'hui, 97% de nos données transitent par le net, alors que la législation précédente datait d'avant le développement de la toile !

Après quatre années de négociations, nous avons arraché un accord au Conseil sur le paquet Protection des données. Il est composé du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), dont vous avez entendu parler ces derniers mois, car tous les organismes, privés ou publics, qui traitent des données des citoyens européens doivent s'y conformer depuis mai 2018. Il accroît à la fois la protection des données personnelles et la responsabilisation des acteurs qui collectent et traitent ces données. Ce règlement est un acquis pour les citoyens dont nous nous félicitons.

Ce Paquet comporte aussi un second texte qui porte sur la protection des données

lorsqu'elles sont collectées et/ ou traitées par la police et la justice. Parce que la technologie et la loi peuvent leur donner de nouveaux moyens de surveillance, il était donc indispensable de bâtir un socle de garanties pour les droits et libertés des citoyens, tout en autorisant les forces de sécurité à échanger des informations de manière plus rapide et plus efficace. Nous sommes parvenus à un juste équilibre entre la protection des droits fondamentaux des citoyens et le renforcement de l'efficacité de la coopération policière dans l'ensemble de l'Union européenne.

Tout au long des débats, nous avons veillé à renforcer les droits des internautes en leur permettant de mieux contrôler leurs données, notamment en cas d'usage abusif. Droit à l'effacement, voies de recours, informations sur la façon dont les données sont traitées, encadrement des transferts de données des Européens vers les pays tiers, possibilités de profilage strictement limitées, sanctions en cas de non-respect des règles : avec ces textes, l'Union est dotée des standards de protection de la vie privée les plus élevés au monde, ce qui, compte tenu de son poids démographique et économique, permettra d'influencer la norme du reste de la planète. Après le scandale Cambridge Analytica / Facebook, cette législation a d'ailleurs été citée en exemple aux Etats-Unis par les forces progressistes.

## NOTRE ACTION POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

### L'ENVIRONNEMENT, NOTRE FIL ROUGE POUR LE XXIE SIÈCLE

L'Europe doit être un moteur et un modèle en matière environnementale : notre participation active à la conférence de l'ONU sur le climat à Paris, afin d'en faire une réussite, s'inscrivait dans cette dynamique. Mais nous voulons aller plus loin. Nous avons défendu dans la législation européenne un objectif contraignant d'efficacité énergétique de l'ordre de 40 % et un autre de 32 % d'énergies renouvelables dans notre consommation d'énergie totale, même si le Conseil a fortement limité nos ambitions sur ce point. Nous avons également plaidé pour un financement du Fonds vert destiné à aider les pays en développement à hauteur de 100 milliards de dollars par an. Par ailleurs, nous n'oublions pas que les territoires d'outre-mer apportent à eux seuls 70 % de la biodiversité européenne et abritent 10 % des récifs coralliens de la planète. Ce patrimoine est pourtant le premier à être frappé par les impacts du changement climatique. Aussi, nous plaidons pour un mécanisme durable de financement de la protection de la biodiversité dans les Régions Ultrapériphériques (RUP) et les pays et territoire d'outre-mer (PTOM).

La mise en œuvre de l'Accord de Paris passera également par le respect des engagements pris pour le marché carbone. En donnant un prix au carbone, on incite les industriels à réduire la pollution. Malheureusement, la proposition de la Commission, pourtant déjà faible, a été davantage détricotée par la droite européenne : le rapport adopté préconise de réduire de 2,2 % chaque année le plafond de quotas d'émission versés au système, ce



Louis-Joseph Mansour

qui est insuffisant. La protection de certains secteurs – comme celui du ciment – contre la concurrence internationale, via un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, n'a pas non plus trouvé de majorité. Pourtant, cette approche est la seule voie d'avenir si l'on veut prémunir les industries européennes du dumping environnemental. Nous dénonçons l'hypocrisie, le cynisme et l'irresponsabilité devant l'urgence climatique des députés de la droite et du centre qui, se félicitant de la signature de l'accord de Paris, essaient ensuite de revoir à la baisse les ambitions de l'Union européenne une fois les textes sur la table.

Pour respecter les engagements pris par l'Union européenne dans le cadre de l'Accord de Paris, nous devons produire autrement, en respectant les ressources limitées de notre environnement, ce qui a un coût important. Parce que les financements publics sont insuffisants – il manque à l'Europe 180 milliards d'euros par an d'investissements supplémentaires – nous nous sommes battus pour mettre la finance au service de ces objectifs. C'est ce qu'on appelle

la finance verte. Le défi du financement de la transition écologique doit conduire à mobiliser non seulement l'investissement public mais aussi l'épargne des Européens. Aussi, nous devons réorienter les capitaux : nous voulons une finance responsable au service de la société, transparente, avec un impact social et environnemental positif, tout en restant vigilants face aux tentatives d'éco-blanchiment – ou « greenwashing ».

Sur les questions environnementales, cette législature a également été marquée par le scandale du Dieselpgate. Ce dernier a montré que la question des normes et des contrôles est incontournable. Bien avant le scandale Volkswagen, nous plaidions pour que les tests d'émissions de polluants des véhicules soient effectués en conditions réelles, et non pas simplement en laboratoire. Après le scandale, nous nous sommes battus afin d'obtenir la création d'une commission d'enquête sur les suites à donner aux fraudes des constructeurs automobiles. Parce que les citoyens sont en droit d'avoir un système robuste d'homologation et de surveillance des nouveaux véhicules, nous souhaitions la création d'une Agence européenne de surveillance des véhicules – mais l'obstruction de la droite a été trop forte. Nous avons néanmoins obtenu des avancées significatives : le système européen d'homologation des véhicules est très nettement renforcé, la surveillance de marché sera accrue et, enfin, l'indemnisation des consommateurs lésés sera facilitée.

Nous nous sommes également appuyés sur ce scandale afin de lutter contre la pollution de l'air. Jusqu'à présent, à cause de la droite à la solde du lobby industriel, l'Europe n'a pas fait assez pour protéger la santé des Européens. Pourtant, la pollution atmosphérique cause plus de 400 000 décès prématurés chaque

année, exacerbe les maladies chroniques et entraîne des centaines de milliards d'euros de coûts pour la santé et l'environnement. La législation actuelle en matière de qualité de l'air, qui date de 2008, n'est même pas correctement mise en œuvre, raison pour laquelle la Commission européenne a lancé plusieurs procédures d'infractions contre des Etats-membres, qui ne font pas le nécessaire pour limiter les quantités de polluants envoyés dans l'atmosphère. Elle nécessiterait en outre d'être profondément remise à jour, car les normes sont dépassées et ne prennent pas en compte les dernières recherches scientifiques et médicales. De ce fait elles ne sont pas assez exigeantes, comme pour le dioxyde de soufre, pour lequel la limite d'exposition quotidienne fixée en Europe est plus de six fois supérieure à celle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour les fameuses particules fines PM10, le seuil annuel est le double de celui de l'OMS. L'écart est encore plus important pour les PM 2,5, qui sont pourtant les plus dangereuses. Il est donc urgent d'actualiser les normes européennes et de les aligner sur celles de l'OMS. En parallèle de cette actualisation, il faut faire respecter les règles, car ces normes, même faibles, ne sont pas suivies d'effet : la France est d'ailleurs poursuivie devant la Cour de justice de l'Union européenne à cause de son inaction ; nous sommes loin de « Make our planet great again ! » scandé par M. Macron. Il nous faut un mécanisme ferme qui garantisse l'application de normes ambitieuses. Là encore, si la droite utilise l'Union dans le but de faire respecter de façon drastique et autoritaire sa vision de la gouvernance économique, pourquoi n'en est-il pas de même pour protéger la santé des Européens ?

Ce débat est indissociable de la question des moyens : le montant global des fonds consacrés

à la qualité de l'air est trop faible. Il représente moins de 1% des fonds de cohésion de l'Union européenne. C'est donc aussi un sujet pour le prochain cadre financier pluriannuel.

Des dossiers techniques nous ont permis d'améliorer la situation, comme la révision du règlement sur les émissions de CO2 des voitures et vans neufs, essentielle pour lutter contre le réchauffement climatique, et la mise en place pour la première fois de standards de CO2 pour les véhicules lourds. À force de batailler, nous avons réussi à faire passer l'environnement et la santé des Européens devant les préoccupations économiques de court-terme. Réduction des émissions, tests renforcés pour contrôler le respect des normes par les constructeurs automobiles, création d'une Agence européenne des transports terrestres : nous avons su faire preuve d'ambition, tout comme lors de la révision de la directive euroredévalance où nous avons défendu les principes « pollueur-payeur » et « utilisateur-payeur ».



## AVANCER VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire doit devenir une priorité stratégique, présente de manière transversale dans toutes nos politiques publiques. Elle permet à la fois : préservation des ressources naturelles, consommation durable, amélioration de la qualité de vie, développement des territoires, création de valeur et d'emplois ainsi que réinsertion de personnes vulnérables. Il y a urgence, car nos modes de production actuels ne sont pas soutenables. Plus nous consommons, plus l'industrie utilise des matières premières, et plus nous produisons de déchets. Aussi, nous avons plaidé pour un cadre législatif propice à la transition énergétique couvrant l'intégralité du cycle de vie des produits, de l'approvisionnement en matières premières à l'éco-conception en passant par la distribution, les modes de consommation plus sobres, le réemploi et la retransformation, ainsi que l'utilisation des déchets comme ressources. Nous avons également souhaité renforcer les mesures sur l'obsolescence programmée qui consiste pour des industriels peu scrupuleux à réduire la durée de vie des produits manufacturés pour augmenter leur taux de remplacement et provoquer prématurément de nouveaux achats. Nous avons remporté une belle victoire sur ces sujets pendant cette législature, tout comme dans la lutte contre l'utilisation du plastique, qui a avancé d'un grand pas.

**FOCUS**

## LUTTER CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques qui interfèrent avec le fonctionnement du système hormonal. Ils sont présents partout et constituent un sujet de santé publique majeur. Les maladies attribuables aux perturbateurs endocriniens coûtent chaque année plus de 157 milliards d'euros. Les conséquences sur la santé et l'environnement sont bien visibles : baisse de la fertilité masculine, puberté précoce, malformations congénitales, cancers du sein, obésité, diabète, etc. Nous sommes à la pointe du combat pour leur interdiction et exigeons depuis des années une législation européenne ambitieuse contre cette menace. La Commission n'a en effet pas fait son travail : pendant plusieurs années, elle n'a énoncé aucun critère permettant de les identifier, si bien que la Cour de justice de l'Union européenne l'a condamnée pour cette inaction. La

Commission européenne a fini par présenter des critères qui permettaient de définir les perturbateurs endocriniens. Or, cette définition, acceptée par la France, mettait en danger la santé des êtres humains car les critères retenus étaient ceux de l'industrie chimique et aboutissaient à laisser sur le marché des poisons lents. Pour nous, c'est clair : ce n'est pas à BASF et Bayer, par la voix de l'Allemagne, de décider du niveau de protection en matière de santé des citoyens européens. Si l'Allemagne sait être intransigeante en matière économique, nous devons l'être en matière de protection de la santé et de l'environnement. C'est pourquoi nous avons rejeté cette définition, petite victoire. Nous resterons mobilisés pour obtenir une législation ambitieuse : le niveau de preuve requis pour identifier une substance comme perturbateur endocrinien doit être proportionné et les exemptions doivent rester exceptionnelles si l'on veut un texte véritablement efficace.

## NOTRE COMBAT CONTRE LE GLYPHOSATE

Suite aux Monsanto papers et au renouvellement controversé du glyphosate, nous avons obtenu la mise en place d'une commission d'investigation sur le système d'autorisation des pesticides en Europe. Depuis plus de 30 ans, Monsanto – désormais passé sous le giron de Bayer, même si nous nous sommes battus contre cette acquisition – empoisonne la planète avec son herbicide, plus connu sous le nom de « Roundup ». Déclaré « cancérogène probable » par l'Organisation mondiale de la santé, le glyphosate reste l'herbicide le plus vendu au monde, si bien qu'une importante partie de notre chaîne alimentaire est contaminée. Parce que les décisions ne peuvent plus être reportées, nous souhaitons l'interdire et le remplacer au plus vite. Nous entendons une partie du monde agricole qui dit ne pouvoir travailler sans : nous leur répondons que ce choix politique est d'abord pour eux, car les agriculteurs en sont les premières victimes. Sur ce combat, nous avons perdu une bataille : 18 États membres, représentant 65% de la population européenne, ont renouvelé pour cinq ans le glyphosate, malgré une mobilisation sans précédent de la société civile, une bataille parlementaire sans équivalent, un travail formidable de la presse pour alerter sur cette menace. Néanmoins, et cela vaut la peine d'être précisé, grâce à notre mobilisation, nous avons évité le pire : un renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour 10 ans comme le proposait la Commission européenne. Sur ce sujet d'ailleurs, il faut se méfier des intox de La République en Marche (LaREM). Parce que la France s'était exprimée pour un renouvellement de 4 ans, elle

fait croire que le renouvellement de 5 ans est sa victoire. Il n'en est rien. LaREM joue sur la méconnaissance du droit européen : un renouvellement pour 5 ans équivaut à avoir du glyphosate répandu dans la nature pendant 7 à 8 ans, compte tenu des délais de transition et d'écoulement des stocks imposés par le règlement européen (CE) n° 1107/2009. C'est pourquoi une proposition d'extension de 5 ans, comme nous nous y étions résignés au Parlement européen pour réunir une majorité, après avoir proposé une sortie en 3 ans, était bien plus ambitieuse, aussi car elle signifiait un arrêt définitif du glyphosate dans 5 ans, écoulement des stocks compris. Cette affaire est pour nous un révélateur des défaillances structurelles de la Commission européenne et du Conseil, et constitue une faute grossière pour l'avenir de la construction européenne. Les désirs des lobbys de l'industrie agro-chimique l'ont emporté, avec le soutien de la droite française et européenne. Au Parlement européen, nous avons continué à nous battre après cet échec : nous avons obtenu la création d'une commission spéciale et sa présidence. C'est là un outil pour plaider sans relâche un changement de modèle agricole via une nouvelle Politique agricole commune et préserver ainsi notre écosystème, la santé des agriculteurs et celle des citoyens.



Eric Andrieu

## POUR UN NOUVEAU PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, DURABLE ET SOLIDAIRE

La politique agricole commune (PAC) actuelle ne satisfait ni les agriculteurs, ni les organisations environnementales, ni même les citoyens. La PAC a favorisé les modèles d'exploitation intensive orientés vers les marchés à l'export, au détriment des structures familiales, pourtant plus performantes en termes d'emploi. Elle doit donc être réformée. Pour régler la question de la volatilité des prix, il est urgent de réintroduire de la régulation publique. L'argent européen ne doit pas être destiné à la concentration et aux intermédiaires : il doit bénéficier, au contraire, aux producteurs, aux territoires et aux écosystèmes. Il faut tendre vers un modèle agricole plus respectueux de la santé humaine et de la biodiversité, mais qui assure aussi un revenu décent et stable à nos agriculteurs. Au Parlement européen, nous avons obtenu une majorité en ce sens : dans un rapport sur l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture, nous avons demandé une meilleure régulation des marchés afin de mieux contrôler les phénomènes de volatilité des prix, une plus juste redistribution des aides et une réorientation de la PAC vers une agriculture plus durable. Pour nous, il est indispensable de lier davantage la PAC à l'alimentation, à la santé humaine, à la lutte contre le changement climatique, à la protection de notre environnement et à l'économie des territoires et à l'emploi. Cela passe par un plafonnement et une dégressivité obligatoire des aides et un plus grand soutien aux petites exploitations. De même, la conditionnalité et les exigences de verdissement doivent être mieux adaptées, afin d'accélérer la mutation de nos modèles de production. Nous devons également valoriser les paiements couplés volontaires, afin de favoriser la diversification des productions et

d'encourager les pratiques agronomiques limitant les intrants qui épuisent les sols et pèsent sur le revenu des agriculteurs.



Karine Gloanec Maurin

Autre combat sur lequel nous avançons, celui en faveur du bio. Les socialistes ont pesé sur le nouveau règlement bio qui s'appliquera à partir de janvier 2021. Si nous souhaitions aller plus loin, notamment sur la question des seuils, nous avons obtenu des avancées très substantielles pour l'agriculture : cette nouvelle législation va permettre un renforcement de la lutte contre la fraude sur les produits biologiques importés des pays tiers, qui représentent 30% de notre consommation. Les producteurs européens seront désormais placés sur un pied d'égalité avec les producteurs étrangers. Le texte autorise aussi expressément les agriculteurs en bio à produire et utiliser leurs propres semences. Jusqu'à présent, le monde du vivant était cadenassé par la réglementation actuelle au profit de quelques grandes multinationales. Aujourd'hui, trois grands groupes possèdent plus de 53% du marché mondial de la semence : cela est totalement inacceptable. Il est urgent de rééquilibrer la chaîne alimentaire et d'arrêter de dérouler le tapis rouge aux oligopoles de l'agrochimie. Le compromis prévoit, en outre,

une extension du champ d'application du règlement, des contrôles plus ciblés et plus adaptés aux pratiques des opérateurs. Contrairement à ce qui a été dit, le contrôle annuel reste la règle. Enfin, l'instauration de mesures de précaution précises afin d'éviter les contaminations des produits bio par des pesticides constitue une avancée notable.

En lien avec ce combat en faveur du bio, nous avons obtenu, pour les États membres, la possibilité de restreindre ou d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire. S'ils souhaitent les interdire, ils pourront alors invoquer des motifs environnementaux, tels que la résistance aux pesticides, le risque de propagation et la protection nécessaire de la biodiversité, ainsi que des motifs socio-économiques, ou l'existence de pratiques agricoles alternatives. Et régulièrement, à notre initiative, le Parlement

européen s'oppose à l'autorisation de plusieurs OGM et s'élève contre le renouvellement de leur autorisation, même si la Commission passe outre.

Dans le même esprit, nous nous sommes mobilisés pour rejeter clairement le clonage des animaux de ferme et interdire l'importation de produits issus d'animaux clonés et de leur descendance. C'est l'application claire du principe de précaution.

Enfin, sous l'impulsion des socialistes européens, le Parlement a voté pour l'interdiction des pesticides dans les surfaces d'intérêt écologique. Il est fondamental de réserver ces surfaces pour ce à quoi elles sont destinées : la préservation de la biodiversité et les pollinisateurs, essentiels à notre agriculture. La droite, elle, s'est opposée à cette interdiction.



**FOCUS**

## LES ABEILLES SONT INDISPENSABLES !

Les abeilles pollinisent plus de 80 % des cultures dans le monde : elles jouent un rôle primordial pour la sécurité alimentaire et le maintien d'écosystèmes diversifiés. Pourtant, depuis une vingtaine d'années, les espèces pollinisatrices ne cessent de chuter, principalement à cause des pratiques de l'agriculture intensive et de l'utilisation de pesticides. En Europe, près de 10 % des espèces sont menacées d'extinction. Nous mobilisons alors tous nos moyens pour défendre les abeilles et les apiculteurs. C'est pourquoi nous voulons une agriculture moins dépendante des pesticides et qui valorise davantage les services écosystémiques. Cette évolution passe par une réforme urgente de la PAC que nous souhaitons davantage tournée vers l'agroécologie. Il est également essentiel de s'attaquer au miel frelaté, qui porte un préjudice considérable aux apiculteurs européens, et expose les consommateurs à des risques sanitaires graves. Un tiers du miel vendu en Europe est frelaté, ce qui est un record en terme de fraude pour un

produit alimentaire. Nous avons demandé à la Commission européenne de renforcer l'étiquetage, la promotion et l'information auprès des consommateurs, et de mieux contrôler les importations. De plus, la Commission doit veiller à ce que le miel et les autres produits apicoles soient considérés comme des « produits sensibles » et ainsi exclus des accords de libre-échange. Nous estimons qu'un soutien accru au secteur est nécessaire, notamment en renforçant la formation et la professionnalisation, et par une augmentation de 50 % de la ligne budgétaire réservée aux programmes apicoles nationaux. Le développement de la recherche est une priorité afin de trouver des solutions pour lutter contre les parasites comme le Varroa Destructor. Nous appelons également à ce que la future politique agricole identifie l'apithérapie comme une priorité, et puisse valoriser les multiples propriétés médicinales que comportent le miel et le pollen. Enfin, et c'est un motif de fierté, notre mobilisation en France et en Europe a permis d'avancer dans l'interdiction des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles.



Jean-Paul Denanot

## LA PÊCHE : UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE ÉPANOISSEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET PROTECTION DE LA RESSOURCE ET DES ÉCOSYSTÈMES

Politique européenne totalement intégrée, la pêche participe à l'alimentation des Européens et est un secteur économique à part entière qui pourvoit des centaines de milliers d'emplois en mer et sur terre. Réguler la pêche ne doit pas signifier l'interdire. Nous défendons une régulation de cette activité économique avec un suivi méticuleux des ressources. Considérant que la pêche est un métier d'avenir, nous soutenons l'innovation nécessaire au développement durable de cette activité, visant une pêche sélective, laissant en mer les poissons impropre à la consommation en raison de leur jeune âge. La pêche, savoir-faire ancestral, peut et doit être modernisée, tant pour sauvegarder

## PROTÉINES VÉGÉTALES, UNE STRATÉGIE EUROPÉENNE DEVIENT URGENTE!

L'Union européenne importe aujourd'hui plus de la majorité de son approvisionnement en protéines végétales, le plus souvent sous forme de soja génétiquement modifié : cette situation rend nos élevages dépendants vis à vis des pays tiers. Elle n'est tenable ni du point de vue de la sécurité alimentaire, ni au plan environnemental. Pour sortir de cette situation, nous exigeons la mise en place d'un véritable plan d'approvisionnement stratégique qui mobilise les politiques agricoles, de recherche, de commerce et en matière de voisinage : un premier pas a été franchi avec l'adoption d'un rapport par le Parlement européen à notre initiative.

FOCUS

les ressources et les écosystèmes marins, que pour des raisons socio-économiques, notamment l'emploi sur les littoraux. Parce que la pêche est aussi un véritable levier de développement pour les territoires éloignés et insulaires, nous défendons la modernisation des outils pour les flottes des régions ultrapériphériques de l'Union.

Nous croyons aussi que la pêche doit se faire dans le respect de l'environnement, ce qui explique notre mobilisation pour interdire la pêche électrique : il existe en effet de forts soupçons quant à la dangerosité de cette technique sur la ressource, notamment les juvéniles et les écosystèmes ; cette technique vient également en contradiction totale avec le principe de durabilité qui fonde la politique commune de la pêche. C'est une victoire dont nous nous félicitons : le Parlement s'est prononcé pour une interdiction totale de la pêche électrique en Europe.

## L'AVENIR DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

Parce que l'Union européenne et ses États membres se sont désinvestis de leurs responsabilités en matière industrielle, des millions d'emplois ont disparu et d'autres sont menacés. Un exemple : 60 000 suppressions d'emplois directs depuis 2007 dans l'industrie des métaux de base, et deux fois plus d'emplois indirects. L'Europe doit agir. Nous avons proposé une mesure phare afin de rétablir les conditions d'une concurrence équitable : un ajustement carbone aux frontières. Quand la production d'une tonne d'acier produite en Europe émet en moyenne deux tonnes de CO<sub>2</sub>, ces émissions sont de trois tonnes en Chine. Pour maintenir un tissu industriel fort en Europe et protéger l'environnement tous les acteurs doivent être à égalité. Cette bataille n'a toujours pas abouti, la droite refusant d'avancer sur ce point.

L'Europe peut défendre l'industrie également à l'échelle des territoires : nous nous sommes

mobilisés dans la protection des indications géographiques pour les produits non agricoles, comme les couteaux de Laguiole ou la porcelaine de Limoges. Nous demandons à la Commission une législation permettant d'assurer la protection des produits qui présentent les caractéristiques typiques d'un lieu ou d'une région. Ce serait un vrai pas en avant pour les consommateurs, les fabricants et les régions, tout en leur garantissant des produits répondant à des règles strictes d'origine et de qualité. Nous nous félicitons d'avoir dégagé une immense majorité au Parlement pour soutenir cette initiative, mais la Commission européenne n'a toujours pas présenté le texte législatif que nous demandions.

Enfin, il y a la création et les industries culturelles et créatives en Europe, dont le rôle et l'importance sont méconnus. Pourtant, le domaine de la culture génère plus d'emplois et de croissance que bien d'autres secteurs qu'il s'agisse de l'automobile ou de l'industrie pharmaceutique. Notre continent est reconnu comme le berceau de la création, du contenu

## FOCUS

**POUR DÉFENDRE LA DIVERSITÉ CULTURELLE**, nous avons plaidé pour une révision ambitieuse de la directive « Services de médias audiovisuels ». Cette directive constitue le pilier de la régulation audiovisuelle européenne et l'instrument pour la circulation et la promotion des œuvres européennes, soutenant ainsi la diversité culturelle dans le secteur audiovisuel. Nous avons obtenu l'imposition d'un quota de 30% d'œuvres européennes sur les services de vidéo à la demande. Autre point positif pour le soutien aux industries culturelles et créatives, c'est désormais le principe du pays de destination

qui s'appliquera pour déterminer les contributions dont devront s'acquitter les fournisseurs de programmes. Impossible donc de contourner les obligations d'investissement dans la création du pays visé, les taxes, l'assujettissement des plateformes à des obligations précises – protection des mineurs, interdiction des contenus racistes, sexistes ou d'incitation à la haine et l'apologie du terrorisme. Nous sommes parvenus à de grandes avancées pour réguler les plateformes, telles que Netflix, YouTube ou Facebook, et défendre la culture et la création en Europe !

créatif, de la diversité culturelle et de la liberté d'expression. Aussi, nous nous battons non seulement pour que culture et industries culturelles recourent leur place au sein des priorités politiques, mais aussi pour protéger les droits légitimes de celles et ceux qui créent au quotidien. Ce qui explique notre combat pour la reconnaissance du patrimoine culturel européen et sa valorisation dans les politiques de l'Union. Ce qui explique encore notre volonté de lier très fortement l'histoire de la culture européenne et la conscience d'une citoyenneté commune. Ce qui explique enfin notre combat en faveur de la modernisation du droit d'auteur afin qu'il soit adapté aux usages numériques, qui ont bouleversé les pratiques culturelles des Européens. Notre rôle a été déterminant. Malgré un lobbying sans précédent des GAFA, les géants du Net que sont Google, Apple, Facebook, etc., une majorité d'eurodéputés a fait le choix de défendre les artistes, les créateurs et les journalistes. La position adoptée par le Parlement européen permettra de réguler l'activité des GAFA et d'assurer la diffusion

d'œuvres sur les plateformes Internet dans un cadre clarifié garantissant la rémunération des artistes, la sécurité juridique pour les utilisateurs et empêchant la prolifération de contenus illicites. Grâce à notre action, ceux qui font vivre la culture, la création et l'information seront justement considérés comme des travailleurs comme les autres. Tout travail mérite salaire, même dans l'univers numérique. C'est une victoire pour la culture et la liberté de la presse au XXI<sup>e</sup> siècle qui rééquilibre le rapport de force entre les auteurs, les créateurs, la presse et les géants du numérique. C'est aussi une première étape importante dans la reconquête par l'Europe de sa souveraineté face aux GAFA, qui trop souvent s'affranchissent de nombreuses règles européennes, qu'elles soient fiscales, sociales ou concurrentielles.

Nous avons également obtenu que les Etats membres puissent fixer des taux de TVA réduits sur les livres électroniques, comme c'est déjà le cas pour les livres papier, afin de soutenir la culture sous toutes ses formes.





## NOTRE ACTION POUR UNE EUROPE INFLUENTE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ET EFFICACE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Les fondamentaux de notre sécurité collective ont été redéfinis ces dernières années. Indéniablement, le besoin de sécurité et d'autonomie est une urgence. Pourtant, si l'Union a un rôle sur les terrains extérieurs, notamment en termes d'aide humanitaire et d'aide à la reconstruction des pays, notre capacité à prévenir les conflits et à influencer leur cours est faible. Nous portons une vision claire de l'Europe de la défense : des priorités stratégiques partagées, une solidarité renforcée, une base industrielle et des moyens communs sont les piliers d'une véritable défense européenne. Une Europe de la défense doit être solidaire avec les États membres qui sont sur les terrains d'opérations et qui assurent la sécurité collective européenne.

Au cours des quatre années écoulées, l'Union s'est dotée de plusieurs outils. La Coopération structurée permanente a fait émerger des engagements communs des États membres, notamment en matière d'investissement. L'action préparatoire pour la recherche et le plan de développement industriel en matière de défense favorisent la coopération des États et des entreprises européennes, pour que l'Union dispose des capacités militaires nécessaires pour assurer son autonomie. Nous encourageons ces évolutions auxquelles nous voulons imprimer nos valeurs : prise en compte des aspects sociaux de la concentration de

l'industrie européenne, additionnalité des fonds consacrés à la défense, respect du droit international et, en particulier, application de la position commune de l'Union sur les exportations d'armement.

### NON AUX « ROBOTS TUEURS »

Au Parlement européen, nous nous sommes battus pour qu'une majorité demande clairement l'interdiction des robots tueurs. Pour nous, les progrès technologiques dans le domaine militaire doivent impérativement respecter le droit international humanitaire et maintenir la responsabilité humaine en cas d'usage de la force létale. Si c'est à l'échelle internationale que nous devons interdire la mise au point, la production et l'utilisation d'armes entièrement autonomes, qui permettent de procéder à des frappes sans intervention humaine, l'Europe doit être claire. C'est ainsi qu'elle pourra peser dans les discussions engagées à l'échelle internationale, bloquées par les États-Unis et la Russie, qui refusent d'entamer la négociation d'un traité.

## L'EUROPE ET SON VOISINAGE

L'Europe doit réinvestir urgentement le processus de paix au Moyen-Orient. À notre initiative, le Parlement a adopté une résolution appelant à la reconnaissance de l'État de la Palestine. Nous ne cachons pas notre inquiétude face à la colonisation qui gangrène les chances de la paix tout comme l'attitude des États-Unis depuis l'élection de M. Trump. Nous maintenons fermement que la solution des deux États vivant côté à côté, en paix et en sécurité, est le seul horizon envisageable. Forts de cette conviction, nous avons soutenu l'initiative diplomatique pour remettre la question israélo-palestinienne en haut de l'agenda international.

L'Europe doit également assumer un grand partenariat d'investissement avec l'Afrique. Un « Fonds européen de développement durable » (FEDD), garanti à hauteur de 1,5 milliard d'euros avec pour objectif de lever au total 44 milliards d'euros, a été créé. C'est une bonne chose,

même si ce coefficient reste à prouver. Face au Conseil, nous avons dû batailler pour nous assurer que le FEDD bénéficie réellement, et en priorité, aux populations des pays en développement dans un objectif d'éradication de la pauvreté. Enfin, nous ne cessons de rappeler aux États membres qu'ils doivent respecter leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement.

La Commission propose désormais, pour la période 2021-2027, de réorganiser en profondeur les instruments de financement de l'action extérieure de l'Union. Si cette démarche de simplification peut être saluée, tout comme l'augmentation des financements, le Parlement devra rester attentif. Attentif au maintien de l'éradication de la pauvreté comme objectif premier de l'aide au développement ; à la bonne utilisation des fonds du développement, qui ne doivent pas être consacrés aux nouvelles priorités du Conseil (migrations, sécurité) ; ou encore à la préservation de ses prérogatives de contrôle et son droit de regard.

## FOCUS

### DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE EN TURQUIE

La démocratie est de plus en plus menacée en Turquie. Face à cette situation, nous avons dans un premier temps plaidé pour le maintien du processus d'adhésion, à la condition d'ouvrir les chapitres concernant la justice et les droits fondamentaux, dans l'espoir que les négociations amélioreraient la situation.

Mais la reprise des violences et la révision constitutionnelle nous ont poussés à demander au Conseil de geler les négociations, puis à couper 70 millions d'euros de financements au gouvernement. Dans l'intérêt des Turcs, il faut laisser la porte ouverte. Libre au gouvernement de M. Erdogan de montrer sa volonté de respecter la démocratie pour reprendre les discussions.

## LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME PASSE PAR L'EUROPE

Ces cinq dernières années, l'UE a renforcé la lutte contre le terrorisme à l'échelle européenne, pour faire face à une menace transnationale. Les enquêtes menées après les attentats de ces dernières années ont démontré que les services de police et de renseignement des États membres disposaient presque toujours d'informations sur les auteurs des attaques. Nous plaidons ainsi pour un meilleur partage et une meilleure exploitation de ces informations entre les services à l'intérieur et entre les États membres.

Nous avons également veillé à renforcer l'arsenal législatif tout en respectant l'équilibre avec les libertés et les droits fondamentaux. Les dossiers liés au Passenger Name Record (PNR) et à la protection des données personnelles ont pu être finalisés dans ce sens. Nous avons aussi harmonisé les actes définis comme infractions pénales terroristes en Europe, grâce à la Directive de lutte contre le terrorisme, en y incluant également des mesures pour la protection des victimes, où qu'elles se trouvent en Europe. Ainsi, à titre d'exemple, tous les États membres devront sanctionner les voyages à des fins terroristes ou toute incitation ou aide à effectuer un acte terroriste.

Un autre point primordial est l'amélioration de la protection des frontières de l'UE et nous avons voté plusieurs mesures en ce sens (contrôles renforcés à l'entrée et à la sortie de l'UE et renforcement de l'agence Frontex). Nous avons également joué un rôle clé dans le renforcement des moyens de lutter contre le financement du terrorisme. Sur les armes à feu, une législation plus ferme a pu être obtenue, notamment sur le marquage et la traçabilité des armes à blanc et neutralisées. Enfin, nous avons soutenu l'idée que la lutte contre la propagande terroriste et le recrutement sur Internet s'opère dans un dialogue ferme et constructif avec les géants du web.

Parce que nous restons convaincus que l'approche répressive est insuffisante pour régler la question du terrorisme, nous plaidons également pour la prévention et la déradicalisation, via des politiques d'inclusion, d'éducation et de lutte contre les discriminations. Nous plaidons aussi pour que les États membres respectent les règles mises en place dans ces domaines cruciaux. Car, comme une partie de la droite, certains ont pour stratégie de multiplier les changements législatifs pour donner l'illusion d'agir, à chaque attentat, en France comme en Europe. Une telle agitation, qui revient souvent à rogner les libertés fondamentales, et à ne pas appliquer correctement les textes par la suite, est non seulement inefficace, mais dangereuse.

## QUELS MOYENS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS POLITIQUES ?

### POUR UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE INTELLIGENTE ET DÉMOCRATIQUE, FAVORABLE À LA CROISSANCE ET À L'EMPLOI DURABLES

Nous avons ici un désaccord fondamental avec les conservateurs. Ces derniers pensent que la crise est là parce que les règles ne sont pas appliquées ; nous pensons au contraire que les règles sont mauvaises et ne peuvent pas faire fonctionner une économie comme celle de la zone euro. Jusqu'à présent, la droite européenne a imposé sa vision de la gouvernance économique, en restant arc-boutée dans son idée d'imposer, partout, l'austérité.

Heureusement, au début de cette législature, nous avons fait de l'adoption d'un plan d'investissements, devenu le « plan Juncker », un pilier du programme de travail de la mandature. La mise en place de ce fonds est une victoire pour nous et doit aller de pair avec une modification de la gouvernance économique, car l'Union ne peut être une machine à sous-investir. Nous marquons des points. La Commission européenne commence à pointer les déséquilibres de l'Allemagne, qui, bien qu'excédentaire, n'investit pas assez dans les infrastructures, la recherche et l'éducation et ne soutient pas sa demande intérieure. Le déficit d'investissements, lorsque l'on en a les moyens, est en effet déstabilisateur pour l'Europe.



Pervenche Berès

Par notre travail de conviction, nous avons obtenu que le Parlement européen se prononce en faveur de la création d'un budget dédié à la zone euro. Cette dernière doit poursuivre son indispensable intégration et sa démocratisation. L'enjeu, c'est bien la convergence par le haut des économies de la zone euro. Un véritable budget pour la zone euro, doté d'une capacité d'endettement, permettrait ainsi d'atténuer les chocs économiques symétriques, qui concernent l'ensemble de la zone euro, ou asymétriques, qui ne concernent qu'un ou plusieurs pays, mais ont des répercussions sur les autres. Pour y parvenir, nous avons les bonnes propositions : mieux utiliser le Mécanisme européen de stabilité, renforcer le rôle des parlementaires et créer un poste de ministre des Finances de l'eurozone, en fusionnant commissaire à l'économie et président de l'Eurogroupe.

FOCUS

## AIDER LA GRÈCE

Bien avant l'élection de M. Tsipras, nous avions été à l'initiative d'un rapport appelant au démantèlement de la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international). Ces trois institutions ont en effet imposé à la Grèce des politiques d'austérité sans mandat démocratique européen. Il est indispensable qu'à l'avenir les parlementaires soient directement associés au processus de décision des fameux « programmes d'ajustement macro-économique », si d'autres devaient être décidés. Enfin, alors que la Grèce a fait des efforts considérables, que ses comptes publics se redressent, nous plaidons régulièrement pour un rabais sur la dette grecque.





## NOTRE COMBAT POUR LA JUSTICE FISCALE

Plusieurs scandales - Panama Papers, Paradise Papers, LuxLeaks, etc - nous ont permis de relancer l'une de nos propositions phares : les multinationales doivent payer leurs impôts là où elles font leurs bénéfices. Nous voulons une fiscalité juste. Celle qui assure la redistribution et le financement des services publics, celle qui favorise le travail et l'initiative plutôt que le capital et la rente, celle qui soutient la transition écologique. La situation actuelle a des conséquences dramatiques pour les budgets des États et mine le projet européen. Il faut le savoir : la fraude fiscale prive l'Europe, et ses États, de 1 000 milliards d'euros par an. Contre l'opacité et la fraude, contre l'évitement fiscal des plus riches, alors que la droite impose l'austérité pour les plus pauvres, nous exigeons une mesure concrète : imposer aux multinationales une transparence comptable pays par pays. Ainsi, les entreprises devront publier toutes les activités de leurs filiales, État par État, y compris dans les paradis fiscaux. Ce « reporting pays par pays » doit absolument être public pour être efficace, point sur lequel nous avons échoué. Dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales nous avons remporté d'autres victoires, comme celle contre l'industrie de l'optimisation fiscale. Via la directive sur les coopérations administratives, nous avons encadré les activités des intermédiaires fiscaux, en les soumettant à une obligation de reporting ; ainsi, nous nous attaquons à tous ceux qui promeuvent, facilitent la planification agressive, et en un mot permettent d'échapper à l'impôt. Non seulement tous



les intermédiaires fiscaux, mais aussi tous les grands cabinets d'audits, seront obligés de notifier à l'administration fiscale les montages d'optimisation qu'ils conçoivent ou qu'ils vendent. Pour qu'un montage soit notifié, il suffit qu'il remplisse un seul des critères d'une longue liste d'indices d'optimisation agressive que nous avons gardée large et ouverte. Ainsi, tous les montages illégaux pourraient être démantelés. Nous avons également renforcé la proposition de la Commission européenne sur un point crucial : parce que initialement la proposition ne concernait que les montages futurs, et donc laissait fonctionner les dispositifs d'évasion fiscale et d'optimisation fiscale agressive en vigueur, nous nous sommes battus pour que le texte concerne également les montages passés, et nous l'avons emporté. Nous nous sommes également battus pour renforcer la liste européenne des paradis fiscaux. Avec notre pression, Apple et d'autres multinationales ont été poursuivies par la Commission européenne. Enfin, nous avons obtenu que le Parlement se prononce pour un projet ambitieux d'assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS). En harmonisant l'imposition des entreprises partout en Europe, l'ACCIS permettrait de mettre fin à la course au moins disant fiscal qui divise les Etats européens au profit des multinationales. Ce dossier est malheureusement bloqué au Conseil. La bataille est loin d'être terminée en matière fiscale : par exemple, il existe encore des paradis fiscaux au sein même de l'Union européenne. Sur ces dossiers aussi, le fait d'être minoritaires nous empêche d'avancer comme nous le souhaiterions.



## UN BUDGET POUR FINANCER LA CONVERGENCE

Le cœur du projet européen, c'est la construction de convergences. Des convergences fiscales, pour endiguer l'hémorragie des recettes publiques ; mais aussi sociales et économiques, pour stopper la concurrence entre Européens. Avec le marché unique comme principal pilier de l'Union, il est tentant pour les États de jouer de leurs avantages comparatifs et d'entretenir le dumping. C'est par la convergence que nous y remédierons. Notre marché unique suppose de mettre en place des mécanismes de ratrappage pour les pays au niveau de vie le plus faible, car tant qu'ils le resteront, la concurrence se fera à la baisse. Or, la convergence a un coût. Nous travaillons donc à un nouveau budget européen renforcé, y compris avec un budget spécifique à la zone euro. Le contexte – chômage de masse, investissement faible, défi migratoire, précarité, menaces sur la sécurité des Européens – oblige l'Europe à réagir, ce qui nécessite de nouveaux moyens. Avec moins de 1 % de la richesse de l'Union, il est démontré notamment à travers l'expérience 2014-2020 que le cadre budgétaire est à la fois sous-dimensionné et inadapté aux grands enjeux politiques de l'Europe. Le problème structurel est que le budget européen dépend des contributions des États membres. Dans un contexte où les budgets nationaux sont sous pression, les États cherchent à faire « des économies » sur le dos des finances européennes. Le jeu des égoïsmes nationaux et la logique du « juste retour » où chaque État veut récupérer sa part de contribution aboutissent à cette pénurie budgétaire. Il est urgent que l'Europe soit financée par d'autres recettes que celles des contributions nationales : c'est ce qu'on appelle les ressources propres. L'impôt sur les sociétés avec

une taxation des multinationales comme les géants du numérique, la taxe sur les transactions financières, et l'ajustement carbone aux frontières sont les ressources propres pour lesquelles nous œuvrons.

C'est le grand débat de cette fin de législature, et c'est simple : l'avenir de l'Union européenne se joue maintenant. Le Cadre financier pluriannuel 2021-2027 proposé par la Commission européenne nous a déçu. Si certaines propositions concernant les nouvelles ressources propres et une meilleure flexibilité dans l'exécution du budget reprennent des dispositions proposées de longue date par le Parlement européen, impossible de se contenter de propositions chiffrées bien en-deçà des besoins actuels. Le niveau global du prochain cadre financier pluriannuel tel que proposé actuellement par la Commission correspondrait en réalité à 1,08% du revenu national brut de l'Union européenne à 27, un chiffre inférieur à celui du cadre actuel (1,13%). Cela malgré les fonds supplémentaires nécessaires pour de nouvelles priorités politiques.... Tel quel, le projet de la Commission européenne occasionnerait des coupes majeures dans les politiques historiques et de solidarité de l'Union. Un seul d'exemple : -15% pour la Politique agricole commune. Et le vice se cache dans les détails : -45% pour le Fonds de cohésion alors que les territoires en fragilité et notamment ultramarins ont plus que jamais besoin de soutien financier, -25% pour le développement rural alors que les campagnes se meurent face à la métropolisation et -6% pour le Fonds social européen alors même que nous avons œuvré durant cette mandature à l'élaboration et la proclamation d'un socle européen des droits sociaux.

C'est pourquoi nous bataillons pour que la Commission européenne revoie sa copie. Nous n'hésiterons pas à voter contre si nécessaire, car la question budgétaire est au cœur de la refondation de l'Union européenne que nous voulons, dans un dossier où le Parlement européen dispose d'un droit de véto.

## LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES EST INDISPENSABLE

Retrouver des ressources publiques, éviter les crises financières et combattre les comportements spéculatifs sont les objectifs d'une taxe sur les transactions financières (TTF). Face à l'opposition des droites, nous bataillons depuis l'an 2000 en faveur de son introduction. Pour répondre aux dysfonctionnements des marchés, nos propositions politiques en matière de finances et d'économie ont un objectif clair : réorienter la finance au service de la croissance soutenable et de l'emploi et faire en sorte que ceux qui bénéficient le plus du marché unique y contribuent à la hauteur de leurs moyens. Le produit d'une telle taxe doterait l'Europe d'une nouvelle ressource propre. Nous ne pouvons que dénoncer l'opposition systématique de la droite sur cette proposition.

---

## CONCLUSION

---

Pour nous, une refondation du projet européen est indispensable à la fois au niveau de l'Union européenne et au niveau de la zone euro, avec une meilleure et indispensable prise en compte des citoyens. Nous devons renouer avec la vocation d'origine de l'Union, assurer la démocratie et le respect de valeurs, la prospérité, la liberté et la paix par la solidarité.

Il faut répondre à la question légitime des citoyens européens : pourquoi sommes-nous ensemble ? L'Union européenne permet aux Européens de mieux faire entendre leur voix dans le monde actuel. Comment définir des normes sociales et environnementales face à la Chine ou aux États-Unis ? Comment penser sa défense face aux menaces contemporaines ? Comment lutter efficacement contre le terrorisme ou l'évasion fiscale qui sont, par essence, des problèmes transnationaux ? Mais encore faut-il que l'Union européenne fasse entendre une voix placée sous le signe du progrès pour tous, ce qui n'est pas toujours le cas.

Les Vingt-Sept doivent travailler ensemble sur les transitions écologique et numérique, les convergences notamment sociales et fiscales, un véritable cadre européen pour la garantie de services publics accessibles et de qualité, ainsi que sur les questions migratoires, de

défense et de sécurité. Au niveau de la zone euro également, nous devons parvenir à une convergence sociale et fiscale et à un budget de la zone euro en la dotant des indispensables institutions de contrôle démocratique afin de répondre à ces priorités absolues : l'emploi et l'investissement.

Nous sommes convaincus qu'une Europe refondée sera le meilleur outil pour défendre nos valeurs, construire une souveraineté européenne – non pas en opposition mais en complément des souverainétés nationales – et faire face ensemble aux défis et menaces du XXI<sup>e</sup> siècle. Pendant cette législature, nous avons défendu des mesures pour rendre l'Europe désirable. Même en étant minoritaires et bien que toutes nos attentes n'ont pu être comblées, des avancées sont là. Voilà pourquoi nous ne céderons rien de nos combats contre les forces de droites libérales et conservatrices et que nous renforcerons, à l'avenir, la coopération au sein de l'alliance européenne des gauches et des écologistes. La droite et la gauche, ce n'est pas la même chose, aussi et surtout dans les politiques européennes. Nous allons, dans la continuité et la persévérence qui sont les gages de la réussite en Europe, prolonger nos combats pour changer en profondeur l'Europe, Notre Europe !





Groupe de l'alliance progressiste des  
**Socialistes & Démocrates**  
au Parlement européen